

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU LUNDI 12 MAI 1997

PRESENTS

Cabinet Morel-Sergent: M. Serge Morel, M.Rizzo.

Conseil Syndical: Mmes de la Roche, de Gramont.

MM. Azzis, Billard, Maugey, Maurel, Maurice, Rebourcet.

Membres associés: Mme Romand, MM. Grimaud, Labrosse, Wurmser.

EXCUSE

M. François.



1. Ordre du jour de l'A.G. du 12/06/97

- Examen du budget. M.AZZIS a contrôlé l'ensemble des comptes au Cabinet Morel-Sergent et n'a pas relevé d'anomalies. Nous rappelons que l'ensemble des comptes détaillés peut être consulté auprès de votre délégué de bâtiment, chez le gardien ou vous être adressé sur votre demande exprès par le Syndic.
- Examen des diverses motions proposées. Elles sont toutes acceptées, le Conseil demande sur la suggestion d'un Résident de rajouter une motion supplémentaire concernant la pose de rampes dans certains immeubles afin d'éviter la multiplication des A.G. d'immeuble.
- Envoi des convocations. Elles seront remises par le Gardien contre émargement - Merci de venir les retirer dès l'affichage de leur disponibilité - Elles seront expédiées en Recommandé aux absents et aux non-Résidents.
- Nous attirons l'attention sur la nécessité d'être représenté aux A.G. en donnant votre pouvoir en cas d'impossibilité de présence physique, en effet:
- Certaines motions nécessitent un quorum - comme le renouvellement du Syndic et du Conseil Syndical -.
- La loi oblige à adresser aux absents non-représentés à une A.G. le Procès-Verbal en courrier Recommandé avec AR, car ils sont considérés comme opposants. Les seuls absents représentent, pour **chaque A.G.**, une dépense en frais d'envoi de: plus de **10 000FF.**

2. Problèmes techniques.

- Détartrage: problèmes rencontrés. Du fait de la grande diversité des installations réalisées à l'origine, l'entreprise rencontre des problèmes dans certains appartements - particulièrement les bâtiments carrés - pour l'installation des purgeurs aux troisièmes étages. Dans un premier temps la priorité est donnée au changement des vannes de colonnes. Cette opération permettra dans l'étape suivante de ne couper que les colonnes concernées pendant un minimum de temps.
- Jeux d'enfants, avancement du projet. M. François et M. Rizzo vont consulter quelques mères de famille concernées par le projet.
- Bassin de la piscine. N'ayant pas encore obtenu les documents pour l'assurance décennale du constructeur, la piscine sera ouverte avec un bassin non-refait. Si le temps le permet les travaux seront effectués après la fermeture en septembre.
- Fermeture du Jardin à la Française, après un débat animé ce point fait l'objet d'un affichage séparé dans les immeubles concernés.
- Désembouage du chauffage, les projets seront présentés à l'A.G. de décembre 1997.
- Le prix du fuel livré à la Résidence (bâtiment 1 bis) semble élevé, le problème va être vu.
- On note une augmentation de la consommation d'eau. Nous rappelons que c'est une denrée rare et chère et qu'il faut faire des économies, notamment en surveillant les fuites privatives et collectives. pour ce dernier point des mesures de contrôle vont être entreprises.

3. Divers

- Compte rendu de l'A.G. des commerçants - Centre Commercial. Une commission a été créée pour suivre et mettre en forme ce projet. L'OdM reste étroitement associée à ce projet afin d'éviter les dérives et de veiller au respect de nos préalables.
- Piscine: ouverture le Vendredi 6 juin, la distribution des cartes commencera aux environs du 15 mai.
- Anniversaire OdM TV. Nous espérons que vous participerez nombreux à cette petite manifestation - pique-nique communautaire- qui est surtout un prétexte sympathique pour se rencontrer et faire connaissance.



**MERCI DE LAISSER CE DOCUMENT AFFICHE, VOUS POUVEZ EGALEMENT LE CONSULTER AUPRES
DE VOTRE DELEGUE DE BATIMENT , CHEZ LE GARDIEN
et sur ODM TV Canal 68 PAL, 24h/24h.**

- Réunion nouveaux Résidents. Une nouvelle réunion sera organisée après la rentrée de septembre, nous espérons que les nouveaux et les anciens seront plus nombreux qu'à celle du mois de Janvier 97.
- Questions diverses.
 - ⇒ Stationnement. Pour faciliter les manoeuvres des poids lourds - donc moins de bruit et de nuisance - nous allons procéder à la mise en place de dispositifs interdisant les stationnements abusifs - deuxième, voire troisième file - sur le parking arrière du Centre Commercial. Cette opération est financée par Champion.
 - ⇒ Un essai sera fait pour délimiter le long des voies les places banalisées afin d'éviter les espaces perdus et faciliter la circulation des piétons.
 - ⇒ Nous étudions la mise en place expérimentale d'une première aire de stationnement de motos. Ce problème sera revu en septembre.
 - ⇒ Mise à l'étude de la création d'un vrai trottoir le long du n°29, en remplacement des pierres disjointes et bornes anti- stationnement disgracieuses.

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL LUNDI 9 JUIN 1997
A 20 HEURES**

**Salle du Conseil, Centre Commercial, Galerie Haute, à côté du magasin de
jouets PINOCCHIO.**

Nos réunions sont publiques, vous pouvez librement y assister.

RAPPEL

Pour nous joindre:

SYNDIC : Cabinet Morel-Sergent

tél: 01 45 26 69 69 fax: 01 42 81 00 83

Cabinet Morel-Sergent - Antenne technique de Noisy - M.RIZZO

tél: 01 30 56 60 35 fax: 01 30 56 54 46

Conseil Syndical / OdM TV :

tél-répondeur: 01 34 62 16 94 fax: 01 34 62 04 32

Gardien: 01 34 62 98 83

Cahier de suggestions dans le hall de la loge

**Retrouvez toutes ces informations et beaucoup d'autres,
24 h/24 et 7 jours/7
sur OdM TV, la télévision de la Résidence: Canal 68 PAL**



**MERCI DE LAISSER CE DOCUMENT AFFICHE, VOUS POUVEZ EGALEMENT LE CONSULTER AUPRES
DE VOTRE DELEGUE DE BATIMENT , CHEZ LE GARDIEN
et sur ODM TV Canal 68 PAL, 24h/24h.**